



# Paquet Marque: Points essentiels de la Réforme

---

**Patrice Pellegrino**

Brussels Liaison Officer

Apram, 1<sup>st</sup> July 2015



## Le contexte

- Rapport de l'Institut Max Planck
- Consultations des parties intéressées
- Modernisation du système tout en maintenant sa dualité
- Etablir les bases juridiques appropriées à certaines activités
- L'approche commune sur les agences

**Présentation du « Paquet » en mars 2013**



## Modernisation des dispositions (Règlement et Directive)

- Définition de la marque
- Droit conféré par la marque
- Limitation des effets de la marque



## Une harmonisation plus poussée

- Protection des indications géographiques
- Protection des marques renommées
- Marques collectives
- Marques objet de propriété intellectuelle

## Alignement des procédures (Règlement et Directive)

- Consolidation de la jurisprudence « IP Translator »
- Procédures d'opposition et d'annulation (au niveau national)
- Durée de la protection et du renouvellement
- « 1 class per fee »



## Simplification des procédures concernant la marque européenne

- Abolition de l'enregistrement via les offices nationaux
- Extension de la période pendant laquelle peuvent présenter des observations



## Autres changements notoires

- Nom de l'Office
- Nom de la marque
- Modifications découlant du traité de Lisbonne
- Une base légale pour les activités de coopération
- Impact de l'approche commune sur les agences



OFFICE FOR HARMONIZATION  
IN THE INTERNAL MARKET  
(TRADE MARKS AND DESIGNS)

CONTACT US:

[information@oami.europa.eu](mailto:information@oami.europa.eu)

[e-businesshelp@oami.europa.eu](mailto:e-businesshelp@oami.europa.eu)



[twitter/oamitweets](https://twitter.com/oamitweets)



[youtube/oamitubes](https://youtube.com/oamitubes)

[www.oami.europa.eu](http://www.oami.europa.eu)

**Thank You**